

## FICHE ACTION GT#8 n° 1C

### le Point Etape Jeunes, vers une « PSAD rénovée »

#### SOUS-GROUPE

## Les bonnes pratiques de repérage des jeunes, des modalités efficaces de coopération des acteurs de l'éducation et de l'insertion professionnelle

#### POUR RÉPONDRE À QUEL CONSTAT DU DIAGNOSTIC ?

##### Du côté des partenaires :

1. Inter-connaissance insuffisante des acteurs du territoire et des propositions d'accompagnement (offres de services spécifiques)
2. Pas de vision partagée/croisée sur la situation du jeune et des possibles à envisager avec lui

##### Du côté du jeune :

1. Multiplicité des acteurs qui oblige le jeune à raconter son parcours à plusieurs reprises
2. Manque de lisibilité du champ d'intervention de chacun des acteurs et des propositions d'accompagnement avec un risque patent de non recours au droit
3. Iniquité de l'offre de services entre les territoires : des fonctionnements hétérogènes qui reposent trop souvent sur des volontés individuelles, la qualité des relations interprofessionnelles et les contraintes/ressources d'un territoire..
4. Pouvoir organiser de manière plus régulière des réunions d'animation des PSAD avec les partenaires
5. Avoir un SI plus efficace afin de permettre une prise de contact plus rapide vers les jeunes

#### SOUS QUELLE PRIORITÉ ?

- A. Créer les conditions de la **réactivité** entre les acteurs et dans les données-SI échangées (au cœur de la lutte contre le décrochage)
- B. Créer les conditions d'une **coopération opérationnelle** conventionnée et sécurisée des acteurs pour des regards croisés vers un accompagnement continu, individuel et efficace du jeune.
- C. Permettre un **maillage territorial au plus près du lieu de vie du jeune et de sa famille** : aller vers en s'appuyant sur les infrastructures locales et en désinstitutionnalisant l'espace autant que possible

#### PORTEUR DE L'ACTION ET PARTENAIRES

##### A. Co-pilotage :

Education Nationale + Missions Locales

##### B. Partenaires (*non figés*) :

Etablissements scolaires (public, privé, agricole) - Réseau FOQUALE - Mission de lutte contre le décrochage scolaire - Centre d'information et d'orientation CFA - MFR - acteurs SPRO (Région Education + Formation, Pôle Emploi, ...)  
Associations locales (accompagnement spécialisé, clubs de prévention, centres sociaux, associations sportives,...)

#### DESCRIPTION

### Le P.E.J.D : un point étape pour les jeunes décrocheurs (et leurs familles)

1. Repérage systématique des jeunes (16/18 ans) en décrochage via un **système d'information** « en temps réel » ou **des actions de repérage opérantes** (c.f. : PIC REPERER-MOBILISER LES PUBLICS DITS INVISIBLES) mises en œuvre à l'échelle des territoires (départements, intercommunalités, quartiers..)
2. Permettre aux acteurs d'un territoire de **se concerter autour de la trajectoire d'un jeune décrocheur**
3. Permettre **l'accueil du jeune par un collectif de professionnels-acteurs du territoire** (CIO, ML, MLDS, CFA..)
4. **Entretiens systématiques avec le jeune** (accompagné ou non de sa famille) avec **formulation de propositions partagées** par l'ensemble du collectif,
5. **Identification d'un référent choisi par le jeune** et intégrant de fait le collectif : « la personne de confiance ».

Dans le cadre de l'obligation de formation, la Mission Locale a la responsabilité d'assurer le suivi du jeune et de rester en lien avec la « personne de confiance ».



## MOYENS & FINANCEMENT

	Coût Horaire Chargé en euros	Accompagnement en heures/an	Préparation + Réunions en heures/an	Total des Heures PROJET / an	Coût Total en euros / an
0,5 ETP Chargé de mission - coordination/suivi/administration/évaluation	28,50		910	910	25 935
Quote-part 30% fonctionnement dont défraiements					7 600
Achat ordinateur portable + téléphone + abonnement annuel					1 160
			TOTAL annuel	910	34 695

34 695 euros annuels à l'échelle d'un territoire de compétence Mission Locale.

## RÉSULTATS ATTENDUS

1. Diminuer le nombre de jeunes décrocheurs sans « mise en mouvement d'un projet personnalisé » - sans solution
2. Diminuer le temps institutionnel de prise en charge du jeune – adopter la temporalité du jeune (réactivité-concret-droit de se tromper-tester)
3. Rendre effectif le droit à l'accompagnement au-delà des dispositifs : rendre possible un parcours « multi-partenarial »
4. Favoriser l'interconnaissance des acteurs et faciliter la mise en relation entre partenaires
5. Créer un espace de liberté dans la réflexion et l'élaboration du parcours avec le jeune : un jeune = un parcours

## INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

*A affiner, mais dans un 1<sup>er</sup> temps :*

- Nombre de jeunes décrocheurs repérés
- Nombre de jeunes décrocheurs reçus
- Absence de temps de latence avant prise en charge opérationnelle du jeune (1<sup>er</sup> contact et rapidement 1<sup>ère</sup> rencontre)
- Nombre d'acteurs mobilisés et investis
- Nombre de jeunes accompagnés dans un projet personnalisé à l'issue

2019

Ingénierie dans le cadre du GT8

2020

Expérimentation / Evaluation

2021

Réajustage / Essaimage

